INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 10 mai 2019

Procès-verbal de la séance ordinaire tenue par le Conseil municipal le 10 mai 2019 à 19 h au Centre communautaire de Laurel situé au 3470, route Principale à Wentworth-Nord.

Étaient présents : la conseillère madame Suzanne Young Paradis et les conseillers messieurs André Cliche, Jean-Luc Groulx, Eric Johnston, Yvon Paradis et David Zgodzinski.

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur François Ghali

Était aussi présente : madame Marie-France Matteau, directrice générale et secrétaire-trésorière.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire François Ghali ouvre la séance et constate le quorum à 19 heures.

2019-05-610 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé madame Suzanne Paradis, appuyé par monsieur Yvon Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

2. SUIVI ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

- **2.1** Suivi et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 avril 2019 ;
- **2.2** Suivi et adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 avril 2019 ;
- **2.3** Suivi et adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 3 mai 2019 ;

3. CORRESPONDANCE

4. LÉGISLATION

DÉCLARATION DU MAIRE

Rapport du maire et des présidents de comité ;

5. ADMINISTRATION

- **5.1** Acceptation des rapports des salaires, des achats des déboursés, des achats d'immobilisations pour le mois d'avril 2019 ;
- **5.2** Abrogation de la résolution 2019-04-564 du projet de règlement 2018-540-1 amendant le règlement 2018-540 et déterminant les compensations pour les services municipaux pour l'exercice financier 2019 ;
- **5.3** Avis de motion, présentation et adoption du projet de règlement 2018-540-2 modifiant le règlement 2018-540 et déterminant les compensations pour les services municipaux pour l'exercice financier 2019 ;
- **5.4** Adoption du règlement 2019-561 déterminant les compensations financières pour les services municipaux pour les exercices financiers 2016, 2017 et 2018 ;
- **5.5** Adoption du règlement 2019-559 remplaçant le règlement 2010-332 concernant la gestion de la politique contractuelle ;
- **5.6** Adoption du règlement 2019-560 décrétant les modalités de prise en charge de l'entretien partiel d'une partie du chemin du Lac-Gustave par la municipalité de Wentworth-Nord pour la période estivale 2019 ;
- **5.7** Majoration des pouvoirs de dépenses en fonction du règlement 2019-559 concernant la gestion de la politique contractuelle ;

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251- No. F030

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution
ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 10 mai 2019

5.8 Signataires autorisés pour tous les documents financiers, juridiques, notariaux et/ou tous autres documents de la municipalité ;
5.9 Démission du directeur de la Sécurité incendie et des premiers répondants ;
5.10 Nomination du directeur de la Sécurité incendie et des premiers répondants par intérim ;
5.11 Procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication ou de l'attribution d'un contrat ;
5.12 Fin d'emploi de l'employé 32-0058/22-0128 ;
5.13 Octroi de mandat – Offre de services professionnels d'architecture – Héloïse Thibodeau architecte inc. agrandissement de la caserne no.3 située au 6644, route Principale ;
5.14 Fin de probation de madame Mireille Perreault ;
5.15 Avis de motion du projet de règlement 2019-562 concernant la taxe sur les terrains vagues ;
5.16 Recommandation d'embauche premiers répondants ;
5.17 Approbation de la liste officielle des personnes endettées envers la municipalité avec ou sans modification (vente des immeubles pour non-paiement de taxes – année 2018 ;
5.18 Prolongation de la période de probation de monsieur Farid Madaoui ;
5.19 Avis de motion du projet de règlement 2019-563 décrétant un emprunt pour une dépense de deux millions de dollars (2 000 000 $) pour des travaux de remise en état de la chaussée, pulvérisation et renforcement de la fondation, drainage et autres travaux connexes sur les rues Chisholm, Notre-Dame-Sud, du Domaine et le chemin du Lac-Farmer ;

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE
6.1 Dépôt des rapports d'activités des périodes de paye # 2019-07 et 2019-08 des pompiers et premiers répondants ;
6.2 Adoption du règlement 2019-558 remplaçant le règlement 2002-169 concernant la tarification pour les services par le service de la Sécurité incendie aux non-résidents ;
6.3 Offre d'achat – 3 longueurs de 50 pi. de boyaux d'incendie ;

7. TRANSPORT – TRAVAUX PUBLICS

8. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

9. URBANISME ET ZONAGE
9.1. Dépôt de la liste des permis émis du 1er au 30 avril 2019 ;
9.2. PIIA 2019-0052 – Rénovations extérieures majeures au 6619, route Principale ;
9.3. Avis de conformité du règlement et du plan d'urbanisme de la municipalité de Wentworth-Nord quant au schéma d'aménagement et de développement de la MRC (Règlement 361-2018);

10. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE
10.1. Demande de subvention – Galerie d'Art Montfort ;

11. PROJETS SPÉCIAUX

12. VARIA

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

14. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251- No. F030

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 10 mai 2019

2019-05-611 **SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 18 AVRIL 2019**

Il est proposé par monsieur Jean-Luc Groulx, appuyé par madame Suzanne Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 avril 2019.

2019-05-612 **SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 28 AVRIL 2019**

Il est proposé par monsieur Jean-Luc Groulx, appuyé par madame Suzanne Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 avril 2019.

2019-05-613 **SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 3 MAI 2019**

Il est proposé par monsieur Yvon Paradis, appuyé par madame Suzanne Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 3 mai 2019.

RAPPORT DU MAIRE

M. François Ghali, maire et les présidents des comités présentent un résumé des comités où ils siègent.

2019-05-614 **ACCEPTATION DES RAPPORTS DES SALAIRES, DES ACHATS, DES DÉBOURSÉS ET DES ACHATS D'IMMOBILISATION POUR LE MOIS D'AVRIL 2019**

Il est proposé par monsieur Eric Johnston, appuyé par monsieur Jean-Luc Groulx

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'adopter le rapport des salaires, des achats, des déboursés et des achats d'immobilisation pour le mois d'avril 2019.

FONDS D'ADMINISTRATION 2018		FONDS D'ADMINISTRATION 2019	
DÉBOURSÉS (incompressibles) :	24 286.33 $	**DÉBOURSÉS** (incompressibles) :	61 741.99 $
Déneigement :	101 937.03 $	Déneigement :	105 155.04 $
Remboursement en capital & Intérêts	7 203.13 $	Remboursement en capital & Intérêts	7 770.72 $
SALAIRES :		**SALAIRES :**	
Salaires nets :	58 581.55 $	Salaires nets :	66 771.09 $
Déboursés par paiement direct (D.A.S) :	34 209.46 $	Déboursés par paiement direct (D.A.S) :	45 088.78 $
ACHATS (lot 11) :	85 806.18 $	**ACHATS** (lot 11) :	76 690.84 $
Remise de retenues		**Remise de retenues**	
MRC DES PAYS-D'EN-HAUT		**MRC DES PAYS-D'EN-HAUT**	
Assurance générale		Ordures et recyclage :	106 103.10 $
IMMOBILISATIONS :		**IMMOBILISATIONS :**	
Année 2018		**Année 2019**	
Toit église Laurel	13 556.66 $	Salle multi média (église St-Michel)	3 652.53 $
TOTAL	**325 580.34 $**	**TOTAL**	**472 974.09 $**

Les Éditions ... ridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251- No. F030

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution
ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 10 mai 2019

2019-05-615

ABROGATION DE LA RÉSOLUTION 2019-04-564 - AVIS DE MOTION, PRÉSENTATION ET ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2018-540-1 AMENDANT LE RÈGLEMENT 2018-540 ET DÉTERMINANT LES COMPENSATIONS POUR LES SERVICES MUNICIPAUX POUR L'EXERCICE FINANCIER 2019

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont adopté la résolution 2019-04-564 à la séance ordinaire du conseil du 18 avril 2019 ;

ATTENDU QUE le règlement 2018-540-1 amendant le règlement 2018-540 et déterminant les compensations pour les services municipaux pour l'exercice financier 2019 ne sera pas adopté ;

Il est proposé par monsieur Yvon Paradis, appuyé par monsieur Jean-Luc Groulx

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'abroger la résolution 2019-04-564 et d'annuler le projet de règlement 2018-540-1 amendant le règlement 2018-540 et déterminant les compensations pour les services municipaux pour l'exercice financier 2019.

2019-05-616

AVIS DE MOTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 2018-540-2 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2018-540 DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DE TAXES, COMPENSATIONS ET TARIFS POUR LES SERVICES MUNICIPAUX POUR L'EXERCICE FINANCIER 2019

Le conseiller Yvon Paradis donne avis de motion qu'à une prochaine séance du Conseil, le règlement 2018-540-2 modifiant le règlement 2018-540 décrétant l'imposition de taxes, compensations et tarifs pour les services municipaux pour l'exercice financier 2019 sera présenté pour adoption.

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par monsieur Yvon Paradis, appuyé par monsieur Jean-Luc Groulx

ET RÉSOLUTION À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil que le projet de règlement 2018-540-2 modifiant le règlement 2018-540 décrétant l'imposition de taxes, compensations et tarifs pour les services municipaux pour l'exercice financier 2019 soit adopté.

2019-05-617

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2019-561 DÉTERMINANT LES COMPENSATIONS POUR LES SERVICES MUNICIPAUX POUR LES EXERCICES FINANCIERS 2016, 2017 ET 2018

ATTENDU le règlement 2015-437 déterminant les taux de taxes et les compensations pour les services municipaux pour l'exercice financier 2016, le règlement 2016-489 déterminant les taux de taxes et les compensations pour les services municipaux pour l'exercice financier 2017 et le règlement 2018-524 décrétant l'imposition de taxes, compensations et tarifs pour les services municipaux pour l'année 2018 ;

ATTENDU QUE chacun de ces règlements prévoyait un taux pour la taxe foncière générale ;

ATTENDU QUE chacun de ces règlements prévoyait un taux pour établir le montant de la compensation pour les services municipaux pour les immeubles visés à l'alinéa 12 de l'article 204 de la Loi sur la fiscalité municipale, pour les exercices financiers 2016, 2017 et 2018 ;

ATTENDU les articles 205 et 205.1 de la Loi sur la fiscalité municipale ;

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251- No. F030

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution
ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 10 mai 2019

ATTENDU QU'il y a lieu de réviser à la baisse les taux qui ont été fixés pour établir le montant de cette compensation pour ces trois (3) années ;

ATTENDU QU'avis de motion a été donné par le conseiller Yvon Paradis lors d'une séance du conseil tenue le 18 avril 2019 et qu'il a été proposé par monsieur Yvon Paradis, appuyé par monsieur André Cliche et résolu à l'unanimité des membres du Conseil d'adopter le projet de règlement 2019-561 déterminant les compensations pour les services municipaux pour les exercices financiers 2016, 2017 et 2018 ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Yvon Paradis, appuyé par monsieur André Cliche

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'adopter le règlement numéro 2019-561 déterminant les compensations pour les services municipaux pour les exercices financiers 2016, 2017, et 2018 soit adopté.

2019-05-618

ADOPTION DU RÈGLEMENT 2019-559 REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT 2010-332 CONCERNANT LA GESTION DE LA POLITIQUE CONTRACTUELLE

ATTENDU QUE *la Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs* (Loi 122), ainsi que la *Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal et la Société d'habitation du Québec* (Loi 155) modifie les pouvoirs des municipalités en regard de l'octroi de contrats municipaux ;

ATTENDU QU'UN règlement adopté conformément à l'article 938.1.2 du *Code municipal du Québec* doit minimalement prévoir des dispositions à l'égard de sept mesures identifiées au dit article ;

ATTENDU QU'UN tel règlement peut également prévoir les règles de passation de contrats comportant une dépense de 100 000 $;

ATTENDU QU'avis de motion et que le dépôt a été donné par le conseiller Yvon Paradis lors d'une séance du conseil tenue le 18 avril 2019 et qu'il a été proposé par monsieur Yvon Paradis, appuyé par monsieur André Cliche, d'adopter le projet de règlement 2019-559 remplaçant le règlement 2010-332 concernant la politique de gestion contractuelle ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Yvon Paradis, appuyé par madame Suzanne Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'adopter le règlement 2019-559 remplaçant le règlement 2010-332 concernant la gestion de la politique contractuelle.

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251 - No. F030

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution
ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 10 mai 2019

2019-05-619

ADOPTION DU RÈGLEMENT 2019-560 DÉCRÉTANT LES MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE DE L'ENTRETIEN PARTIEL D'UNE PARTIE DU CHEMIN DU LAC-GUSTAVE PAR LA MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD POUR LA PÉRIODE ESTIVALE 2019

ATTENDU QUE la Municipalité de Wentworth-Nord désire se prévaloir de l'article 70 de la Loi sur les compétences municipales (LCM) afin de pouvoir prendre en charge les chemins privés et de pouvoir imposer une taxe spéciale et/ou une tarification pour l'entretien de ces chemins ;

ATTENDU QUE la taxe spéciale et/ou la tarification tiendra compte du bénéfice reçu par le débiteur ;

ATTENDU QUE la Municipalité a adopté le Règlement 2016-485 décrétant les modalités de prise en charge de l'entretien des voies privées sur le territoire de la municipalité de Wentworth-Nord pour les périodes estivales et hivernales le 9 janvier 2017 (entrée en vigueur le 11 janvier 2017) ;

ATTENDU QUE plus de 50 % des propriétaires des lots riverains du chemin du Lac-Gustave ont témoigné leur accord pour que certains travaux soient effectués à leurs frais et que les services du Garage R/T Smith Inc. ont été retenus pour une somme de 12 923,19 $ taxes incluses ;

ATTENDU QUE l'entrepreneur concerné est avisé de procéder aux travaux d'entretien hivernal requis;

ATTENDU QU'UN avis de motion et la présentation du présent règlement ont été donnés par le conseiller Eric Johnston lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 18 avril 2019 et qu'il a été proposé par monsieur Eric Johnston, appuyé par madame Suzanne Paradis d'adopter le projet de règlement numéro 2019-560 décrétant les modalités de prise en charge de l'entretien partiel du chemin du Lac-Gustave par la municipalité de Wentworth-Nord pour la période estivale 2019 ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Eric Johnston, appuyé par madame Suzanne Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'adopter le règlement 2019-560 décrétant les modalités de prise en charge de l'entretien partiel du chemin du Lac-Gustave par la municipalité de Wentworth-Nord pour la période estivale 2019.

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251- No. F030

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 10 mai 2019

No de résolution ou annotation

2019-05-620

MAJORATION DES POUVOIRS DE DÉPENSER EN FONCTION DU RÈGLEMENT 2019-559 CONCERNANT LA GESTION DE LA POLITIQUE CONTRACTUELLE ET ABROGATION DE LA RÉSOLUTION 2018-05-191

ATTENDU l'adoption du règlement 2019-559 concernant la gestion de la politique contractuelle ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Jean-Luc Groulx, appuyé par monsieur David Zgodzinski

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil que soit accordé, à la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Marie-France Matteau, un pouvoir de dépenser de 25 000 $ afin de pallier aux besoins de la Municipalité ;

Qu'en l'absence de la directrice générale et secrétaire-trésorière, que monsieur Emmanuel Farmer, secrétaire-trésorier adjoint, détienne le même pouvoir de dépenser, soit 25 000 $;

Que des pouvoirs de dépenser de 5 000 $ soient octroyés aux directeurs des services ci-dessous mentionnés :

- Directeur du service de l'Urbanisme et de l'Environnement ;
- Directeur du service de la Sécurité Incendie et des Premiers Répondants ;
- Directeur du service de la Vie communautaire, des Loisirs et de la Culture ;
- Directeur du service des Travaux publics ou en son absence le contremaître au service des Travaux publics ;

Que cette résolution abroge la résolution 2018-05-191 et toutes les résolutions antérieures en ce qui touche la majoration des pouvoirs de dépenser.

2019-05-621

SIGNATAIRES AUTORISÉS POUR TOUS LES DOCUMENTS FINANCIERS, JURIDIQUES, NOTARIAUX ET/OU TOUS AUTRES DOCUMENTS DE LA MUNICIPALITÉ

ATTENDU QUE plusieurs documents financiers, légaux, contrats, ententes, actes notariés et/ou autres documents requièrent la signature du maire et de la directrice générale et secrétaire-trésorière ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Suzanne Paradis, appuyé par monsieur Eric Johnston,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'autoriser monsieur François Ghali, maire et madame Marie-France Matteau, directrice générale et secrétaire-trésorière à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents financiers, légaux, contrats, ententes, actes notariés et/ou autres documents qui ont été préalablement entérinés par le conseil.

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251 - No. F030

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution
ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 10 mai 2019

2019-05-622

DÉMISSION DE MONSIEUR JASON NEIL – DIRECTEUR DU SERVICE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE ET DES PREMIERS RÉPONDANTS #22-0031

ATTENDU QUE monsieur Jason Neil, directeur du service de la Sécurité incendie depuis le 21 février 2011 et pompier et premier répondant à la municipalité depuis le 10 août 1998 ;

ATTENDU QUE monsieur Jason Neil, directeur du service de la Sécurité incendie et des premiers répondants a remis sa lettre démission le 25 avril 2019, laquelle entrera en vigueur le 31 mai 2019 ;

Il est proposé par monsieur Jean-Luc Groulx, appuyé par madame Suzanne Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil, d'accepter la démission de monsieur Jason Neil à titre de directeur de la Sécurité incendie et des premiers répondants, et de lui transmettre nos sincères remerciements pour le travail accompli au cours de toutes ces années passées au sein de la municipalité de Wentworth-Nord.

2019-05-623

NOMINATION DE MADAME MARTYNE CHARETTE AU POSTE DE DIRECTRICE DU SERVICE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE ET DES PREMIERS RÉPONDANTS PAR INTÉRIM

ATTENDU QUE monsieur Jason Neil, directeur du service de la Sécurité incendie quittera ses fonctions le 31 mai 2019 ;

Il est proposé par monsieur Jean-Luc Groulx, appuyé par madame Suzanne Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil de nommer madame Martyne Charette au poste de directrice du service de la Sécurité incendie et des premiers répondants par intérim.

2019-05-624

ADOPTION DE LA PROCÉDURE PORTANT SUR LA RÉCEPTION ET L'EXAMEN DES PLAINTES FORMULÉES DANS LE CADRE DE L'ADJUDICATION OU DE L'ATTRIBUTION D'UN CONTRAT

ATTENDU QUE le projet de loi n° 108, *Loi favorisant la surveillance des contrats des organismes publics et instituant l'Autorité des marchés publics* (L.Q. 2017, c. 27) a été sanctionnée le 1er décembre 2017;

ATTENDU QUE suite à cette sanction et conformément à l'article [573.3.1.3 de la Loi sur les cités et villes ou à l'article 938.1.2.1 du Code municipal du Québec une municipalité doit se doter d'une procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication d'un contrat à la suite d'une demande de soumissions publiques ou de l'attribution d'un contrat de gré à gré avec un fournisseur unique comportant une dépense égale ou supérieure au seuil minimal de demande de soumissions publiques;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite adopter une procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication ou de l'attribution d'un contrat;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Jean-Luc Groulx, appuyé par monsieur Yvon Paradis

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251- No. F030

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 10 mai 2019

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'adopter la procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication ou de l'attribution d'un contrat.

2019-05-625 **FIN D'EMPLOI – EMPLOYÉ #32-0058/22-0128**

ATTENDU QUE la municipalité a mis fin à l'emploi de l'employé portant le no. d'employé #32-0058 pour les Travaux publics et le no. d'employé #22-0138 pour le service de la Sécurité incendie et des premiers répondants ;

ATTENDU QU'une lettre de fin d'emploi a été remis à l'employé de mains à mains, le 26 avril 2019 ;

Il est proposé par madame Suzanne Paradis, appuyé par monsieur Jean-Luc Groulx

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil, d'entériner la fin d'emploi de l'employé portant le no. #32-0058 pour les Travaux publics et le no. #22-0138 pour le service de la Sécurité incendie et des premiers répondants.

2019-05-626 **OCTROI DE MANDAT – OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS D'ARCHITECTURE – HÉLOÏSE THIBODEAU ARCHITECTE INC. – AGRANDISSEMENT DE LA CASERNE NO.3 SITUÉE AU 6644, ROUTE PRINCIPALE**

ATTENDU QUE la municipalité a reçu 4 soumissions concernant l'agrandissement de la caserne no.3 située au 6644, route Principale ;

ATTENDU QUE l'offre de services professionnels d'architecture d'Héloïse Thibodeau architecte inc. répondait aux exigences et aux besoins de la municipalité ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Jean-Luc Groulx, appuyé par madame Suzanne Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'octroyer le mandat d'architecture à Héloïse Thibodeau architecte inc. pour l'agrandissement de la caserne no.3 située au 6644, route Principale pour un montant de 17 000 $ excluant les taxes et tous les autres frais non reliés à l'esquisse du projet et des documents d'exécution soit la surveillance des travaux, les frais de reprographie, de messagerie, de communication, de déplacement et tout autre service ou consultant non indiqué à l'offre de service (ingénierie).

2019-05-627 **FIN DE PROBATION DE MADAME MIREILLE PERREAULT**

ATTENDU QUE madame Mireille Perreault a été engagée au poste de comptable le 4 février 2019 (résolution 2019-01-494) ;

ATTENDU QUE madame Perreault devait satisfaire une période de probation avant d'être confirmée au poste de comptable ;

ATTENDU QUE l'évaluation de la performance complétée par la directrice générale et secrétaire-trésorière a conclu que la performance de travail de madame Perreault était satisfaisante ;

Il est proposé par madame Suzanne Paradis, appuyé par monsieur Eric Johnston

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251- No. F030

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS

No de résolution
ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 10 mai 2019

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil de mettre fin à la période de probation de madame Mireille Perreault et de confirmer celle-ci dans au poste de Comptable au sein de la Municipalité de Wentworth-Nord.

2019-05-628 **AVIS DE MOTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 2019-562 CONCERNANT LA TAXE SUR LES TERRAINS VAGUES**

Le conseiller André Cliche donne avis de motion qu'à une prochaine séance du Conseil, le projet de règlement 2019-562 concernant la taxe sur les terrains vagues sera adopté.

2019-05-629 **RECOMMANDATION D'EMBAUCHE PREMIERS RÉPONDANTS**

ATTENDU la recommandation verbale du directeur du service de la Sécurité incendie, Sécurité civile et Premiers répondants d'embaucher monsieur Spiro Trent #22-0135 comme premier répondant ;

ATTENDU l'intérêt de madame Mireille Perreault #13-0037 de devenir première répondante pour le service de la Sécurité incendie, Sécurité civile et Premiers répondants ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Jean-Luc Groulx, appuyé par madame Suzanne Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil, d'autoriser l'embauche de madame monsieur Spiro Trent comme premier répondant ;
et madame Mireille Perreault comme première répondante conditionnellement à son embauche par le service de la Sécurité incendie, Sécurité civile et Premiers répondants.

2019-05-630 **APPROBATION DE LA LISTE OFFICIELLE DES PERSONNES ENDETTÉES ENVERS LA MUNICIPALITÉ AVEC OU SANS MODIFICATION (VENTE DES IMMEUBLES POUR NON-PAIEMENT DE TAXES – ANNÉE 2018)**

ATTENDU QUE la Municipalité mandate la MRC des Pays-d'en-Haut, pour vendre à l'enchère publique devant se tenir le 25 septembre 2019, les immeubles pour lesquels aucun paiement n'a été attribué, à l'encontre des taxes municipales de l'année qui précède l'année en cours (C.M. article 1022 et suivants) ;

ATTENDU QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière a déposé la liste officielle des personnes endettées envers la Municipalité au sens de l'attendu qui précède ;

Il est proposé par madame Suzanne Paradis, appuyé par monsieur Yvon Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil :

QUE le Conseil accepte la liste officielle des personnes endettées envers la Municipalité avec ou sans modification ;

QUE le Conseil ordonne la vente des immeubles visés par cet état ;

QUE le notaire Me Yves Boutin soit mandaté pour effectuer, au Bureau de la publicité des droits, les recherches nécessaires dans le cadre de la préparation de

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251 - No. F030

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

la vente pour non-paiement de taxes;

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à faire préparer par des arpenteurs-géomètres les descriptions techniques requises ;

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à retirer de cette liste tout immeuble pour lequel les taxes dues au 31 décembre 2018 auront été payées ou pour lequel une entente de paiement aura été conclue ;

QUE cette liste officielle avec ou sans modification soit transmise à la MRC des Pays-d'en-Haut selon le calendrier qu'elle aura établi ;

QUE madame Mireille Perreault, comptable, soit mandatée pour assister à cette vente et se porter adjudicataire des immeubles pour lesquels aucune offre n'aura été faite, ainsi que sur certains immeubles déterminés par le Conseil.

2019-05-631

PROLONGATION DE LA PÉRIODE DE PROBATION DE MONSIEUR FARID MADAOUI

ATTENDU QUE le congé de maladie de monsieur Farid Madaoui a été prolongé ;

ATTENDU QUE l'évaluation de son travail n'était pas significative puisqu'elle couvrait uniquement la période hibernale ;

ATTENDU QUE le retour au travail de monsieur Farid Madaoui est inconnu ;

Il est proposé par monsieur Jean-Luc Groulx, appuyé par monsieur David Zgodzinski

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de prolonger la période de probation de monsieur Farid Madaoui jusqu'à son retour.

2019-05-632

AVIS DE MOTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 2019-563 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT POUR UNE DÉPENSE DE DEUX MILLIONS DE DOLLARS (2 000 000 $) POUR DES TRAVAUX DE REMISE EN ÉTAT DE LA CHAUSSÉE, PULVÉRISATION ET RENFORCEMENT DE LA FONDATION, DRAINAGE ET AUTRES TRAVAUX CONNEXES SUR LES RUES CHISHOLM, NOTRE-DAME-SUD, DU DOMAINE ET LE CHEMIN DU LAC-FARMER

La conseillère Suzanne Paradis donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, le projet de règlement 2019-563 décrétant un emprunt pour une dépense de deux millions de dollars (2 000 000 $) pour des travaux de remise en état de la chaussée, pulvérisation et renforcement de la fondation, drainage et autres travaux connexes sur les rues Chisholm, Notre-Dame-Sud, du Domaine et le chemin du Lac-Farmer sera adopté.

2019-05-633

DÉPÔT DES RAPPORTS D'ACTIVITÉS DES PÉRIODES DE PAYES # 2019-07 ET # 2019-08 DES POMPIERS ET PREMIERS RÉPONDANTS

Il est proposé par monsieur Jean-Luc Groulx, appuyé par madame Suzanne Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'accepter le dépôt des rapports d'activités des périodes de paye # 2019-07 et #2019-08 des pompiers et premiers répondants et d'entériner le paiement des pompiers et premiers répondants pour les interventions suivantes :

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251- No. F030

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution
ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 10 mai 2019

Date	Adresse	# d'heures	Montant	Entraide à facturer
13 avril	1516 Des Sommets	9	233.85 $	
13 avril	12e rue	18	444.81 $	
14 avril	2e rue	4	116.16 $	
15 avril	3470 Chisholm	45.25	1 160.90 $	
15 avril	3436 rte Principale	18.25	477 72 $	
20 avril	1620 Notre Dame	9	243.00 $	
20 avril	Pont Lanthier	32.25	854.73 $	
			3 531.17 $	

Premiers répondants	545 58 $
Prévention	
Divers en caserne	551.18 $
- Travail administratif	4 768.92 $
Garde externe	1 105.96 $
Pratique premiers répondants	-
Formation pompiers	-
Formation premiers répondants	-
TOTAL :	**10 502.81 $**

2019-05-634

ADOPTION DU RÈGLEMENT 2019-558 REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT 2002-169 CONCERNANT LA TARIFICATION POUR LES SERVICES RENDUS PAR LE SERVICE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE AUX NON-RÉSIDENTS

ATTENDU QUE la municipalité de Wentworth-Nord offre un service de la Sécurité incendie ;

ATTENDU QU'en vertu des articles 244.1 et suivants de la *Loi sur la fiscalité municipale* (L.R.Q., c. F-2.1), la municipalité peut prévoir que certains de ses services seront financés au moyen de tarification ;

ATTENDU QUE le service de la Sécurité incendie des incendies de Wentworth-Nord doit se déplacer plusieurs fois l'an afin de prévenir ou combattre l'incendie de véhicules de personnes qui n'habitent pas le territoire de la municipalité et qui ne contribuent pas autrement aux financements de ce service ;

ATTENDU QUE de ce fait, la municipalité encourt annuellement des déboursés importants ;

ATTENDU QU'il est dans l'intérêt de la municipalité d'imposer une tarification pour ces services ;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné par le conseiller Yvon Paradis lors d'une séance du conseil tenue le 18 avril 2019 et qu'il a été proposé par monsieur Yvon Paradis, appuyé par madame Suzanne Paradis d'adopter le projet de règlement 2019-558 remplaçant le règlement 2002-169 concernant la tarification pour les services rendus par le service de la Sécurité incendie aux non-résidents.

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par monsieur Jean-Luc Groulx, appuyé par monsieur Yvon Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'adopter le règlement 2019-

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251 - No. F030

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 10 mai 2019

558 remplaçant le règlement 2002-169 concernant la tarification pour les services rendus par le service de la Sécurité incendie aux non-résidents.

2019-05-635

OFFRE D'ACHAT – 3 LONGUEURS DE 50 PI. DE BOYAUX D'INCENDIE

ATTENDU QUE la municipalité possède des boyaux d'incendie qui ne sont inutilisables ;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une offre d'achat pour 3 longueurs de 50 pieds, diamètre de 2 po. ½ pour un montant de 15 $

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur David Zgodzinski, appuyé par monsieur Yvon Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil d'accepter l'offre de Robert Robillard pour l'achat de 3 longueurs de 50 pieds, diamètre de 2 po.1/2 pour un montant de 15 $.

DÉPÔT DE LA LISTE DES PERMIS ÉMIS DU 1ER AU 30 AVRIL 2019

La liste de tous les permis émis du 1er au 30 avril 2019 est déposée.

2019-05-636

PIIA 2019-0052 – RÉNOVATIONS EXTÉRIEURES MAJEURES AU 6619, ROUTE PRINCIPALE

ATTENDU les critères d'évaluation contenus au règlement no 2017-501 portant sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale ;

ATTENDU l'amélioration considérable de l'apparence du bâtiment qui résultera des travaux ;

ATTENDU QUE les membres du Comité consultatif d'urbanisme recommandent unanimement aux membres du Conseil d'accepter le projet et de permettre l'émission du permis de construction 2019-046 ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Jean-Luc Groulx, appuyé par monsieur Yvon Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'accepter le projet et de permettre l'émission du permis de construction 2019-046.

2019-05-637

AVIS DE CONFORMITÉ DU RÈGLEMENT ET DU PLAN D'URBANISME DE LA MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD QUANT AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA MRC (RÈGLEMENT 361-2018)

ATTENDU QUE le conseil des maires de la MRC des Pays-d'en-Haut a adopté le règlement 361-2018 modifiant son schéma d'aménagement de développement ;

ATTENDU QUE ce règlement vise à mettre en œuvre la Politique de protection des sentiers adoptée en 2018 par le conseil des maires de la MRC ;

ATTENDU QUE l'orientation 5.1.6 du plan d'urbanisme de Wentworth-Nord se lit comme suit : pérenniser les sentiers existants ;

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251- No. F030

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution
ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 10 mai 2019

ATTENDU QUE la *carte n° 7 – Tracés des voies de circulation projetées (sentiers à protéger)* de l'annexe 1 du plan d'urbanisme de Wentworth-Nord contient les sentiers identifiés à la carte 31 du règlement 361-2018 ;

ATTENDU QUE le règlement sur les permis et certificat de Wentworth-Nord prévoit la cession des voies de circulation lors d'une opération cadastrale.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Eric Johnston, appuyé par monsieur Yvon Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil d'aviser la MRC des Pays-d'en-Haut que notre règlement et notre plan d'urbanisme sont déjà conformes au schéma d'aménagement et de développement, tel qu'amendé par le règlement 361-2018 et que Wentworth-Nord n'a donc pas à modifier ces documents.

2019-05-638 **DEMANDE DE SUBVENTION PAR LA GALERIE D'ART MONTFORT**

ATTENDU QUE la demande de subvention déposée par la Galerie d'Art Montfort permettra le matintien de leur site web ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur David Zgodzinski, appuyé par monsieur Eric Johnston

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'accorder une subvention au montant de 300 $ à la Galerie d'Art en vue de leur permettre le maintien de leur site web.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Les personnes présentes ont maintenant l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil.

CERTIFICAT DE DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Je soussignée Marie-France Matteau certifie que des crédits sont disponibles pour toutes les dépenses autorisées à l'intérieur de ce procès-verbal.

En foi de quoi, je donne le présent certificat à Wentworth-Nord ce 10 mai 2019.

2019-05-639 **LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

Il est proposé par monsieur Jean-Luc Groulx, appuyé par monsieur David Zgodzinski

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil de lever la séance ordinaire à 20 heures 40 minutes

François Ghali
Maire

Marie-France Matteau
Directrice générale
et secrétaire-trésorière

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251 - No. F030